

Atelier sur les classifications statistiques pour les pays de l'ANASE

Un atelier sur les classifications statistiques a eu lieu à Hanoi du 10 au 14 juin 2002 à l'intention des pays membres de l'ANASE. Organisé conjointement par la Division de statistique de l'ONU et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, il s'inscrivait dans le projet de l'ANASE financé par le Compte pour le développement. Le Bureau de statistiques générales du Viet Nam a accueilli la réunion, à laquelle ont assisté des représentants de 14 pays, du secrétariat de l'ANASE, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et de la Division de statistique de l'ONU.

Le but de l'Atelier était d'améliorer dans la région de l'ANASE les travaux de classification, en y donnant aux statisticiens un moyen de s'informer sur les travaux réalisés sur les classifications internationales, d'y participer, et de soulever certaines questions intéressantes plus particulièrement les pays participants.

Plusieurs séances ont permis à la Division de statistique de l'ONU de donner des informations sur son programme de travail, sur la « famille » des classifications internationales, sur la révision de la CITI et de la CPC, sur les progrès du travail sur le commerce international des services, et sur le rôle des classifications dans les concepts théoriques et la réalisation pratique du Système de comptabilité nationale (SCN). Une autre séance, consacrée à la réalisation et à l'utilisation de la CPC dans le cadre national, a été animée par le représentant du Bureau australien de statistique. Tous les pays participants ont en outre été invités à présenter une communication sur leur système de classification, sur leurs travaux et sur les problèmes qu'ils rencontrent.

Les grandes constatations ressortant de l'Atelier peuvent être résumées comme suit :

- Pour nombre de pays, il est difficile d'obtenir le niveau de détail voulu dans les classifications auxquelles était consacré l'Atelier. Alors que pour certains produits ou activités des industries manufacturières, la classification demandée au niveau international est plus détaillée que ce dont un pays a besoin ou qu'il peut faire, pour d'autres (agricoles souvent) elle ne l'est pas assez.
- La classification de l'externalisation d'activités manufacturières ou autres pose un gros problème dans la région : il s'agit d'activités d'assemblage, de transformation de produits agricoles contre rémunération, etc. Les participants ont demandé que

la prochaine révision de la CITI les traite sans équivoque.

- On a constaté qu'il fallait développer la coopération et les échanges d'informations entre pays de la région d'une part, avec les organisations internationales de l'autre : dans nombre de bureaux de statistique, on ne se préoccupe des travaux de classification qu'au moment où on prépare un recensement ou une enquête, et il n'y a de ce fait pas assez de temps pour réfléchir convenablement à la conception des classifications.
- Les tables de concordance revêtent une grande importance lorsqu'il s'agit d'établir des liens entre les biens et services importés et exportés et les principales catégories de destination du SCN telles qu'elles se traduisent actuellement dans la Classification par grandes catégories économiques : consommation intermédiaire, consommation finale et formation de capital. Le lien actuel entre la Classification par grandes catégories économiques et la CTIC ne vise que les biens faisant l'objet d'échanges internationaux, de sorte que les pays participants ont suggéré qu'on définisse un lien entre la Classification par grandes catégories économiques et la CPC, qui marque les rapports non seulement avec les catégories de biens, mais aussi avec celles de services. Les produits destinés à la consommation intermédiaire pourraient être répartis plus en détail entre les principales branches d'activité de la CITI là où ils sont utilisés.
- Certains pays auraient aimé qu'on revoie le secteur agriculture et pêche pour vérifier si certaines catégories ne pourraient pas être classées à un niveau supérieur.

Pour l'avenir, on prévoit :

- De désigner un interlocuteur pour les classifications dans les pays où il n'y a pas de service distinct des classifications, afin de faciliter la coopération et l'échange d'informations.
- De constituer un groupe de travail régional des classifications, composé de ces interlocuteurs, qui s'occupera des questions intéressantes la région. Il pourrait s'agir notamment du secteur de l'agriculture et du traitement des activités d'externalisation. Le groupe de travail devrait fournir un apport coordonné pour la révision (prévue pour 2007) des principales classifications statistiques, la CITI et la CPC, et, s'il prouve son utilité, pourrait être maintenu pour s'occuper d'élaborer des classifications régionales. On a

entamé des négociations sur le financement des réunions.

Tous les documents concernant l'Atelier, y compris les communications des pays et autres, sont affichés sur le site des classifications de la Division de statistique de l'ONU, à l'adresse <<http://unstats.un.org/unsd/class>>.

Réunion de l'Association internationale pour les statistiques officielles à Londres en août 2002

L'Association internationale pour les statistiques officielles, organisation internationale qui groupe producteurs et utilisateurs de statistiques officielles, a pour but de favoriser la compréhension des statistiques officielles et leurs progrès, et de susciter la mise en place dans le monde de services efficaces et rentables de statistiques officielles. Elle offre aussi un lieu de débat aux décideurs du monde des statistiques. La conférence biennale de l'Association a été accueillie par le Royaume-Uni du 27 au 29 août 2002.

L'essentiel de la conférence a porté sur la « nouvelle économie », avec des débats sur la définition de la nouvelle économie, les moyens de la quantifier, les nouveaux critères statistiques à définir, etc. C'est à l'heure actuelle une des tâches les plus ardues qui s'offrent aux statisticiens que de comprendre et de mesurer ces changements. Si les événements des deux dernières années ont eu pour effet de relativiser nombre des débats sur la nouvelle économie, il n'en reste pas moins nécessaire de donner une description statistique des changements survenus, qui continuent à transformer l'économie des pays.

Deux séances ont été consacrées aux classifications. La première a porté sur ce qu'il fallait prévoir dans les classifications d'activités et de produits pour rendre compte des modifications entraînées par la « nouvelle économie ». Bien entendu, l'informatique et les télécommunications ont été au centre des débats sur la nouvelle économie, l'idée étant que les classifications devraient suivre l'évolution rapide dans cette branche. Mais la pénétration de ces technologies dans d'autres branches d'activité a également transformé le mode de production d'autres biens, et surtout d'autres services. On se demande souvent à ce propos s'il y a eu ou non création de « nouvelles branches ». Les communications présentées lors de cette séance avaient trait aux faits nouveaux enregistrés dans les travaux sur les classifications entrepris à l'occasion de la révision du Système de classification par industrie d'Amérique du Nord (SCIAN) et de la Classification type des branches d'activité au Japon, ainsi qu'en préparation de la révision

prochaine de la CITI, de la CPC et des classifications européennes homologues. Les communications ont fait apparaître un accord sur certaines idées générales, comme l'introduction d'un « secteur de l'information » dans les classifications d'activités, mais aussi des divergences dans la définition des concepts et le détail de la taxonomie. On a là une source de difficultés à venir pour les nouvelles classifications internationales : la nécessité d'une base conceptuelle nette sur laquelle fonder ces classifications n'en ressort que plus clairement.

L'autre séance consacrée aux classifications a permis de transcender les frontières des classifications économiques, généralement évoquées en marge des débats sur la « nouvelle économie », et de réfléchir notamment aux difficultés qu'on rencontre quand on cherche à intégrer les classifications économiques et sociales en un schéma unique, ou aux modifications qu'il faudra apporter à la « famille » des classifications internationales du fait de l'évolution récente concernant le commerce international des services.

Toute la documentation (communications et autres documents) de la conférence est affichée sur le site Web de l'Association à l'adresse <<http://www.statistics.gov.uk/IAOSLondon2002>>.

Site Web des classifications

Le site Web des classifications de la Division de statistique de l'ONU a déménagé sur un nouveau serveur, à l'adresse <<http://unstats.un.org/unsd/class>>. L'accès au site devrait être plus fiable et plus rapide. Le Registre des classifications est logé sur le même serveur, et les deux parties du site sont mieux intégrées.

Le Registre des classifications s'est enrichi de plusieurs tables de concordance nouvelles, qui concernent les classifications récemment révisées, CITI Rév. 3 et CPC Version 1.1, ainsi que la Classification type pour le commerce international (CTCI). Les tables pour la CTCI ont été établies par le Service des statistiques du commerce international de la Division. Des informations supplémentaires ayant trait aux classifications du commerce seront bientôt ajoutées au Registre.

Les pages Web concernant l'historique de la CITI, de la CPC et de la CTCI ont été révisées. La liste des études, historiques et théoriques, sur ce sujet, y compris celles qui ont paru dans le bulletin *Classifications*, sera prochainement étoffée.

Le Registre fait une place plus large aux différentes langues : outre que les classifications sont disponibles en trois langues, les menus et autres outils de navigation, les descriptions et les informations générales figurent

désormais en différentes langues, ce qui devrait faciliter l'usage du site aux non-anglophones.

Prière de signaler tout problème d'accès au site et de communiquer les suggestions d'amélioration au Service de téléassistance sur les classifications : <chl@un.org>.

Calendrier

La prochaine réunion du Sous-Groupe technique du Groupe d'experts des classifications internationales aura lieu du 7 au 11 octobre 2002. Elle aura surtout pour but de débattre les bases conceptuelles de la révision de 2007 de la CITI et de la CPC, débouchant sur une proposition de document théorique définissant la portée et la démarche méthodologique de la révision. Les études générales préparant cette réunion seront affichées sur le site Web des classifications.

La prochaine réunion du Groupe d'experts des classifications économiques et sociales internationales aura lieu au premier semestre de 2003. Le Groupe devrait approuver le document théorique élaboré par le Sous-Groupe technique pour la révision de la CITI et de la CPC, et parler de l'avenir de la coopération entre organismes responsables des classifications économiques et sociales internationales et régionales.

On prépare un atelier sur les classifications pour les pays de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (date et lieux indicatifs – premier trimestre de 2003 à Beyrouth).

Note de la rédaction

Le Bulletin d'information *Classifications* fait le point des travaux récents concernant les classifications internationales et signale ce qui est publié et diffusé sur Internet. Le Bulletin d'information est publié et diffusé par la Division de statistique de l'ONU en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

Pour toute information complémentaire, s'adresser au Service de téléassistance sur les classifications :

Division de statistique de l'ONU
à l'attention de la Section des classifications statistiques
Organisation des Nations Unies
New York, NY 10017 (États-Unis d'Amérique)
Mél. : <chl@un.org>
Télécopie : 1 (212) 963 4116 ou 1 (212) 963 1374

Site Web des classifications :
<<http://unstats.un.org/unsd/class>>